

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Mesures en vigueur à compter du 8 février dans la région

---

**Joliette, le 3 février 2021** – Alors que le retour du système des paliers d’alerte a été annoncé, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière tient à préciser à la population quelles mesures en place seront ajustées dès le 8 février en zone rouge.

Au cours des dernières semaines, une baisse des nouveaux cas quotidiens a été observée, témoignant de l’efficacité des mesures sanitaires en place et surtout, des efforts de l’ensemble de la population lanauoise. En date du 2 février, le nombre de cas rétablis se situait à 17 529, alors que le nombre de cas actifs était désormais à 818. Plus précisément, la ventilation des données pour chaque MRC du territoire était la suivante :

- MRC de D’Autray : 34
- MRC de Joliette : 83
- MRC de Matawinie : 25
- MRC de Montcalm : 88
- MRC de L’Assomption : 264
- MRC Les Moulins : 324

Toutefois, le nombre d’hospitalisations (31) et de décès (468) reste élevé. C’est pourquoi il est important de continuer à protéger les personnes plus vulnérables, de même que le personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

Parmi les ajustements apportés en zone rouge, mentionnons :

- La réouverture des commerces non prioritaires, incluant ceux de soins personnels et esthétiques;
- La réouverture des musées et des bibliothèques;
- La reprise des activités extérieures rassemblant un maximum de 4 personnes (incluant les cours), en respectant la distanciation de 2 mètres.

Notons que le couvre-feu entre 20 h et 5 h, l’interdiction de rassemblements dans les domiciles privés et sur les terrains privés et le télétravail obligatoire sont maintenus.

Il est important de rappeler que le respect des consignes sanitaires demeure essentiel pour tous et que ces gestes ont un impact positif sur le nombre de cas de COVID-19 dans la région. « Nous allons dans la bonne direction et je tiens personnellement à remercier l’ensemble des Lanaudois pour leur collaboration et leur solidarité depuis maintenant 11 mois. Nous traversons une période qui mérite de saluer tous les efforts collectifs réalisés. En poursuivant l’application des mesures sanitaires, nous pouvons transmettre un message fort au personnel du réseau qui est au front depuis le début de la pandémie et ainsi l’aider », tient à souligner la Dre Lynda Thibeault, directrice régionale de santé publique par intérim.

**Liens connexes**

Pour en savoir davantage sur le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle : [msss.gouv.qc.ca/presse](https://msss.gouv.qc.ca/presse).

Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : [Quebec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus).

– 30 –

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière